

D'assistance en Coupons

Le présent document vise à fournir aux programmes de pays et aux partenaires de CRS des recommandations pour limiter la propagation de la COVID-19 pendant la distribution et l'échange des coupons. Il vient compléter les *Recommandations de CRS - Recommandation pour les programmes d'assistance en espèces et en coupons (AEB) pour la COVID-19* sur [Ressources sur la COVID-19 pour les partenaires de CRS](#).

PRINCIPES RELATIVES A LA COVID-19

Quand ils entreprennent des activités de programmation, le personnel des projets et les partenaires de CRS doivent:

► *Se demander à quel point il est essentiel* de mettre en œuvre l'activité compte tenu du risque pour le personnel, les partenaires et les participants.

► *Adopter une approche « Ne pas nuire »*: CRS et ses partenaires doivent comprendre comment se transmet la COVID-19 et prendre des mesures de prévention élémentaires pour se protéger et pour limiter le risque de propagation du virus pendant la mise en œuvre des programmes (voir [OMS - COVID-19](#)). Voici quelles sont ces mesures pour toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons, y compris le personnel de CRS, le personnel de nos partenaires, les bénévoles, les participants au programme et les populations, les prestataires de services, les marchands, etc.

- ♦ **Ne participez à aucune activité programmatique si vous ne vous sentez pas bien**; toute personne qui ne sent pas bien, présente des symptômes respiratoires, a été diagnostiquée avec la COVID-19 ou a été en contact avec une personne diagnostiquée avec la COVID-19 doit rester chez elle; si elle présente des signes/symptômes de COVID-19, elle doit suivre les protocoles du ministère de la Santé pour consulter un médecin (par exemple, appeler avant de se présenter en consultation)
- ♦ **Établissez une distance physique minimale entre les personnes**
- ♦ **Suivez les pratiques d'hygiène recommandées**, en particulier concernant le lavage des mains, les règles d'hygiène respiratoire et évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche

Chacun doit partir du principe que toutes les personnes qu'il rencontre est un cas soupçonné de COVID-19. Communiquez de manière transparente avec les populations concernant les activités, les changements, ainsi que le degré de confort de la communauté et ses besoins par rapport aux implications de la poursuite des programmes sur la santé.

► *Tenez-vous au courant et suivez les recommandations et les protocoles de l'OMS et du gouvernement/ministère de la Santé à propos de la COVID-19*:

- ♦ Respectez les restrictions gouvernementales et demandez une autorisation pour mettre en œuvre des activités/services essentiels, le cas échéant;
- ♦ Collaborez avec le personnel médical/module sectoriel Santé local pour garantir que les messages sanitaires liés à la COVID-19 sont cohérents et adaptés au contexte.

► *Adaptez les recommandations programmatiques à votre contexte et soyez prêts à opérer d'autres changements à mesure que la situation évolue:* Il est possible que certaines recommandations aient besoin d'être modifiées en fonction des niveaux de risque dans la communauté, du type de programmation, des perceptions, des capacités locales, de l'environnement opérationnel et du retour d'information des donateurs.

Le présent document contient d'autres recommandations de CRS, qui peuvent être utilisées pour accompagner ou compléter les recommandations du Comité permanent interorganisations (CPI), de l'OMS et des services de la Santé locaux selon les cas. **N.B. Ces recommandations peuvent être mises à jour périodiquement ; consultez le site [Covid 19: Ressources pour les partenaires de CRS](#) pour vous assurer que vous avez la dernière version.**

Avertissement: Les recommandations et ressources de programmes de CRS concernant la COVID-19 sont développées sur la base des recommandations internationales formulées par les organisations internationales compétentes comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Comité permanent interorganisations (CPI) et d'autres organismes humanitaires. Ces recommandations et ressources sont mises à jour régulièrement à mesure que de nouveaux éléments d'information deviennent disponibles. Les organisations partenaires et homologues qui souhaiteraient les consulter et les utiliser doivent s'assurer qu'elles se réfèrent aux informations les plus récentes disponibles auprès de l'OMS et du CPI.

REMARQUES

► Appliquez ces recommandations pour *adapter le processus de distribution et d'échange des programmes d'assistance en coupons en cours et pour planifier de nouveaux programmes de coupons* afin de minimiser les risques liés à la COVID-19 et garantir la sécurité des bénéficiaires.

► Reportez-vous aux [Recommandations de CRS pour les distributions](#) sur [Ressources sur la COVID-19 pour les partenaires de CRS](#) pour des recommandations sur le processus de distribution de coupons.

► Renseignez-vous auprès des autorités sur les *restrictions mises en place* localement concernant l'éloignement sanitaire, la liberté de mouvement, l'hygiène et la prévention et les rassemblements. Tout changement dans les règles régissant les marchands des marchés locaux au regard de leurs activités courantes devra être inclus.

► *En tenant compte de la catégorie de votre contexte opérationnel actuel au regard des risques de COVID-19 (risque élevé ou modéré), sélectionnez en conséquence les adaptations à apporter à votre programme**

- ♦ Risque élevé: Transmission à grande échelle dans la communauté ; impact important sur le personnel et les fournitures de santé ; plusieurs cas dans les contextes communaux (contexte de flambée)**
- ♦ Risque moyen: Transmission généralisée ou durable dans la communauté avec forte probabilité, ou exposition confirmée dans les contextes communaux avec le potentiel d'une augmentation rapide du nombre de cas suspects**
- ♦ Faible risque: Signalement de cas isolés ou transmission limitée dans la communauté avec des enquêtes sur les cas en cours ; aucun signe d'exposition dans les grands contextes communaux (p. ex., établissement de soins de santé, école, etc.)**

*Quand vous déterminez le niveau de risque que votre contexte opérationnel actuel, n'oubliez pas que les capacités de dépistage répondent rarement aux besoins et que le nombre des cas connus ou signalés est bien inférieur à celui des cas réels.

**Tableau adapté des [Recommandations des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies \(CDC\) américains: Implementation of Mitigation Strategies for Communities with Local COVID-19 Transmission.](#)

PREPARATION D'UNE DISTRIBUTION DE COUPONS

► Décidez du lieu et des modalités d'échange des coupons: *CRS ne recommande pas de tenir de foire, car il est difficile de maintenir des distances sûres entre les personnes et d'appliquer les règles d'hygiène appropriées.* Si vous planifiez une foire aux coupons, changez-en les modalités, en distribuant des coupons échangeables dans des boutiques, par exemple. S'il n'est pas possible d'utiliser des boutiques, il est recommandé d'envisager d'autres solutions ; pour cela, reportez-vous aux *Recommandations de CRS pour les distributions* sur [Ressources sur la COVID-19 pour les partenaires de CRS](#).

► *Le calendrier de distribution des coupons doit prévoir à quel moment échanger les coupons* (c'est-à-dire quand les clients feront leurs achats). Si vous utilisez des coupons électroniques, il est recommandé d'échelonner les recharges pour réguler le flux des participants dans les boutiques sous contrat. De même, dans le cas de coupons en papier, il est recommandé d'échelonner les distributions pour réduire l'affluence dans les boutiques.

► Planification de distributions de coupons aux participants sélectionnés: *Éliminez les rassemblements dans la mesure du possible.* Consultez les *Recommandations de CRS pour les distributions* sur [Ressources sur la COVID-19 pour les partenaires de CRS](#) si vous devez procéder à des distributions de coupons, et faites en sorte que la taille unitaire des sites de rassemblement des participants soit la plus petite possible (c'est-à-dire, village, rue, paroisse, etc.).

► *Interdisez (ou déconseillez) aux personnes âgées, aux personnes qui ont des problèmes médicaux ou autres populations vulnérables d'assister aux distributions de coupons* ou de se rendre sur les marchés. Donnez-leur la possibilité de désigner une autre personne qui ira aux boutiques à leur place et leur livrera ensuite les achats ou bien organisez une distribution en nature à leur domicile. Ces livraisons à domicile nécessiteraient des mesures de protection supplémentaires, comme le fait de prévoir la présence d'une ou de plusieurs dirigeantes communautaires ou de membres du personnel de sexe féminin¹.

► *Donnez la priorité aux coupons électroniques chaque fois que cela est possible*, en particulier si plusieurs distributions sont prévues pour les mêmes ménages ou si elles peuvent s'avérer nécessaires à l'avenir, car il est possible de les recharger à distance. Envisagez aussi de désactiver les codes PIN et d'encourager l'utilisation des paiements sans contact autant que possible (c'est-à-dire des méthodes qui évitent que les participants aient besoin de toucher physiquement à des surfaces). Plusieurs recommandations sur d'autres mesures de responsabilisation permettant d'éviter de toucher les surfaces seront publiées prochainement.

► *Soutien aux ménages à risque élevé:* Décidez quelles méthodes utiliser pour protéger les ménages à risque élevé, tels que:

- ♦ Les ménages où des personnes âgées, immunocompromises ou ayant un problème de santé préexistant iraient collecter leurs transferts monétaires
- ♦ Les ménages dont un des membres présente des signes/symptômes de COVID-19
- ♦ Les ménages ayant des difficultés à accéder à l'information ou aux points de distribution, tels que les personnes handicapées et les personnes ayant des problèmes médicaux.

Par exemple, il est possible de livrer les coupons à domicile ou bien d'autoriser ces ménages à charger un tiers de recevoir ou d'aller chercher les coupons à leur place. Ces

¹ Veuillez contacter Amy Anderson pour d'autres recommandations: amy.anderson@crs.org.

livraisons à domicile nécessiteraient des mesures de protection supplémentaires, comme le fait de prévoir la présence d'une ou de plusieurs dirigeantes communautaires ou de membres du personnel de sexe féminin. Diffusez des informations sur ces méthodes avant la distribution pour assurer que les personnes présentant des symptômes savent qu'elles peuvent toujours recevoir leurs droits sans venir à la distribution.

COORDINATION ET RECRUTEMENT DES MARCHANDS:

► *Essayez de recruter davantage de marchands susceptibles de participer au programme*, en vous concentrant surtout sur les petits marchands et sur ceux qui sont les plus proches des communautés cibles.

► *Réévaluez les prix et envisagez d'ajuster la valeur de transfert pour garantir* que la valeur des coupons couvre adéquatement les besoins ciblés.

► Informez les marchands sur les mesures de prévention de la COVID-19, et convenez d'un plan pour mettre ces mesures en pratique dans leurs boutiques (c'est-à-dire veiller à ce que le magasin dispose de stations de lavage des mains qui sont entretenues et nettoyées, utilise des désinfectants pour les mains, utilise des poteaux/cordes de guidage pour baliser les files d'attente et faciliter l'éloignement sanitaire dans les magasins, etc.)

► *Mettez-vous d'accord avec les marchands sur le meilleur calendrier de paiement et informez-les de tout changement survenu dans la documentation requise*. Consultez votre donateur et les recommandations qui seront publiées prochainement afin de savoir quels sont les mécanismes acceptables de vérification et de responsabilisation pour les transferts de ressources. Ces recommandations présenteront d'autres solutions acceptables pour remplacer les signatures, la biométrie et la saisie du code PIN afin d'éviter aux participants de toucher surfaces potentiellement infectées et de réduire les risques de transmission. Si nécessaire, effectuez les paiements aux marchands plus fréquemment pour réduire les problèmes de liquidités liés au réapprovisionnement.

► *Prévoyez un budget adapté*.

► *Informez les marchands sur les modifications apportées à la documentation requise* (procédure de facturation).

DISTRIBUTION DE COUPONS RESPECTANT LES MESURES D'HYGIENE

► Pour les distributions de coupons en papier, *vérifiez que les mesures suivantes ont été prises sur le site*:

- ♦ Assurez-vous que des dirigeants communautaires sont présents pour aider au bon déroulement de la distribution.
- ♦ Installez des stations de lavage à main². Les lieux recommandés incluent:
 - Les points d'entrée et de sortie, afin de protéger le personnel et les participants quand ils sont en étroite proximité avec l'un l'autre ;
 - À proximité des latrines/toilettes et des lieux réservés aux mères allaitant leur bébé

² En Ouganda, l'équipe de CRS a utilisé une station de lavage local, le « tippy-tap ». Le savon utilisé était du JIK (chlorure de soude), savon ordinaire disponible dans le commerce. Le mélange recommandé consiste en: 5 à 6 ml (une cuillère à thé) de JIK pour 20 l d'eau, qu'on peut utiliser pour se laver les mains après trente minutes.

- ◆ Chargez quelques employés/bénévoles de s'assurer que les stations de lavage sont entretenues et disposent du matériel nécessaire et que les robinets, gobelets et autres surfaces sont désinfectés régulièrement.
- ◆ Désinfectez les surfaces et le matériel qu'utiliseront les employés/bénévoles et les participants.
- ◆ Assurez-vous que tout le monde respecte la distance minimale recommandée entre les personnes conformément aux directives de l'OMS ou du ministère de la Santé.
- ◆ Si possible, installez un écran en plexiglas entre l'agent chargé de la distribution et le participant.
- ◆ Demandez aux participants de passer par le dépistage de santé avant d'entrer dans la zone de distribution. En l'absence de personnel médical des services de santé ou d'une ONG, l'organisation de mise en œuvre peut choisir d'affecter du personnel formé pour diffuser des messages de santé/d'hygiène et identifier les personnes présentant des signes visibles d'infection.
- ◆ Demandez aux participants qui se sont soumis au dépistage de santé d'aller au point de distribution. Ils doivent se laver les mains:
 - À l'entrée du point de distribution, avant de signer/recevoir l'aide
 - En quittant le point de distribution, après avoir reçu leur coupon
- ◆ Assurez-vous que les employés/bénévoles respectent les règles d'hygiène et les protocoles de prévention de la COVID-19 d'un bout à l'autre du processus de distribution ; demandez aux employés/bénévoles de se laver les mains à intervalle régulier déterminé.
- ◆ Désinfectez régulièrement les surfaces et le matériel utilisé ou touché par plusieurs participants et employés/bénévoles (par exemple, tables, téléphones/tablettes, stylos, etc.)

► Une fois que les participants ont reçu leurs coupons, ils sont invités à s'éloigner et à *quitter le site de la distribution*.

► *Reportez-vous aux Recommandations de CRS pour les distributions sur [Ressources sur la COVID-19 pour les partenaires de CRS](#)* pour de plus amples informations.

► *Appliquez les recommandations de Covid-19 Safe and Dignified Programming under COVID-19 sur [Ressources sur la COVID-19 pour les partenaires de CRS](#)*.

ÉCHANGE DES COUPONS DANS LES MAGASINS— RECOMMANDATIONS SUPPLEMENTAIRES

► *Pour les marchands:*

- ◆ Assurez-vous que des stations de lavage sont installées à l'extérieur de la boutique de chaque marchand participant au programme, et qu'un panneau ou une affichette rappelle aux participants de se laver les mains avant d'entrer et en sortant.
- ◆ Collaborez avec les communautés, les comités de marché, les dirigeants locaux et les marchands pour mettre en place des mesures d'éloignement sanitaire à l'intérieur des boutiques et dans les files d'attente à l'extérieur, idéalement en marquant par terre la distance minimale à respecter (entre 1,5 et 2 mètres) avec de la peinture ou à la craie. Maintenez une distance de 1,5 à 2 m entre les personnes (selon les recommandations du ministère de la Santé) faisant la

queue dans la boutique et à l'extérieur. En fonction de l'espace disponible, limitez le nombre de clients pouvant entrer dans la boutique à un moment donné pour assurer que les distances peuvent être respectées.

- ♦ Essayez de mettre des mesures en place pour les personnes âgées et les personnes vulnérables si elles n'ont personne d'autre pour aller à la boutique à leur place, par exemple en leur réservant certaines heures ou certains jours pour leurs courses ou en leur donnant la priorité dans les files d'attente.
- ♦ Les marchands doivent se laver les mains ou utiliser un désinfectant pour les mains régulièrement et au minimum avant et après avoir touché les surfaces susceptibles d'avoir été contaminées.
- ♦ Les marchands doivent désinfecter régulièrement les surfaces fréquemment touchées et les espaces publics
- ♦ Installez un écran (par exemple, un panneau de plexiglas transparent) entre le marchand/personnel de la boutique et les clients pour la protection de chacun. Cet écran doit être nettoyé fréquemment, particulièrement le côté client, et les clients doivent être invités à ne pas trop s'en approcher et à ne pas le toucher.
- ♦ Examinez tout problème anticipé de réapprovisionnement, de capacité ou d'approvisionnement avec le programme.

► *Pour le personnel du programme* (par exemple, assistants sur les marchés, employés chargés de la surveillance, etc.):

- ♦ Veillez à ce que les messages de l'OMS/des autorités sanitaires soient affichés dans les boutiques (par exemple par des affichettes), dans les langues locales concernant le lavage des mains et l'éloignement sanitaire.
- ♦ Assurez-vous que les participants comprennent les risques de contamination de la COVID-19 et le respect des mesures de prévention.
- ♦ Effectuez des vérifications ponctuelles auprès des marchands pour observer les changements dans les comportements ou pratiques et veiller au respect des recommandations et des politiques de protection l'organisation en matière de COVID-19.
- ♦ Faites en sorte que des représentants de la communauté et des services de la santé vérifient que les mesures de prévention de la COVID-19 ont été prises dans les boutiques.
- ♦ Réduisez le besoin d'un retour d'information et d'une surveillance en personne et utilisez le téléphone quand il y a lieu.
- ♦ Offrez aux marchands et aux participants au programme des mécanismes de retour d'information à distance pour qu'ils puissent signaler tout problème (de sécurité, de fraude, d'abus, etc.) lié au programme de coupons.

SURVEILLANCE APRES LA DISTRIBUTION

► *Utilisez des mécanismes de surveillance* à distance pour assurer le suivi auprès des participants (par ex., téléphone, SMS, etc.). Pour de plus amples informations, reportez-vous au *Guide pour le MEAL de projet dans le contexte de COVID-19* sur [Ressources sur la COVID-19 pour les partenaires de CRS](#).